

QUADRILATÈRE

La revue du Regroupement des offices d'habitation du Québec

Juillet 2024 • volume 23 numéro 2 • Poste publications 40031485

RETOUR SUR LE CONGRÈS 2024



Regroupement des
offices d'habitation
du Québec

rohq.qc.ca

Directrice générale : Anne Demers

ADMINISTRATEURS

Mme Dominique Godbout, présidente, région 07
M. David Bélanger, représentant des
OH de plus de 1 000 logements
M. Daniel Boivin, région 02
Mme France Morneau-Boivin, trésorière, région 12
M. Sylvain Piché, représentant de l'ADOHQ
Mme Monique Collin, secrétaire, représentante des
OH de moins de 1 000 logements
Mme Marie Corbey, région 09
Mme Amina Chaffai, régions 04-17
M. Christian Champagne, région 06
Mme Hélène Gauthier, vice-présidente, région 03
Mme Chloé Hutchison, région 16
M. Marc-Antoine Lachance, régions 13-14-15
M. Hubert Poirier, régions 01-11
M. Daniel Rancourt, région 08
M. Robert Y. Pouliot, région 05
M. Marc Y. Tassé, administrateur indépendant

COLLABORATION AUX TEXTES

Dominique Godbout, Anne Demers, Coralie Le Roux,
Marc-Étienne Lauzon-Joset, Christine Vaillancourt

COLLABORATION SPÉCIALE

Impression : Imprimerie BourgRoyal
Conception graphique et infographie : Cogiweb
Tirage : 50 exemplaires

Version électronique : www.rohq.qc.ca
Fréquence : 4 numéros / an
Dépôt légal : Bibliothèque nationale
ISSN 1703-7190 (imprimé)
ISSN 1703-7204 (en ligne)

Les opinions publiées dans le bulletin Quadrilatère ne sont pas nécessairement celles du ROHQ. Dans cette publication, le masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



Regroupement des offices
d'habitation du Québec

1135, Grande Allée Ouest, bureau 280
Québec, Québec G1S 1E7
Tél. : 418 527-6228 • 1 800 463-6257
Télééc. : 418 527-6382
rohq@rohq.qc.ca
www.rohq.qc.ca



Sommaire

03 Le point de vue de la présidente

05 Rendez-vous de l'Habitation
et Carrefour technique

06 Le point de vue de la directrice générale

08 Merci à nos partenaires

09 SOCIOCOMMUNAUTAIRE :

Projet « Émergence et soutien des phares »
pour valoriser et stimuler la bienveillance en
logement social

Lancement de ID²EM 2024-2025

12 Chroniques juridiques

Loi modernisant l'industrie de la construction
Loi limitant le droit d'éviction des locateurs et
renforçant la protection des locataires aînés

14 Congrès 2024 – Remerciements

16 Salon de l'habitation sociale 2024 –
Remerciements

18 Récentes publications

20 Les Infos utiles

Des services adaptés aux besoins
de ses membres du ROHQ

**Date de tombée du prochain Quadrilatère :
27 septembre 2024**

Faites parvenir vos textes et photos à :
christine.vaillancourt@rohq.qc.ca



Retour sur le Congrès et aperçu de l'été

Par Dominique Godbout, Présidente, ROHQ

La 51^e édition du Congrès du Regroupement des offices d'habitation du Québec dont le thème était « Fiers créateurs de possibilités » a permis de réunir près de 470 participants, dont plusieurs membres des conseils d'administration, des directions, des gestionnaires de différents services, des intervenants et intervenantes sociocommunitaires œuvrant à la réalisation de la mission des OH. Plusieurs partenaires du ROHQ étaient également présents.

Les ateliers et les conférences auxquels nous avons assisté nous ont rappelé que nous avons le devoir d'oser et d'accentuer nos efforts en développement de logements sociaux. Pour ce faire, la concertation régionale est essentielle. Chaque office d'habitation doit se positionner au cœur même de sa communauté en travaillant en étroite collaboration avec ses partenaires.



La participation de conférenciers disposant d'un niveau d'expertise impressionnant a permis, j'en suis convaincue, de faire le plein d'idées inspirantes, de nouvelles « possibilités » qui se révéleront extrêmement utiles pour contribuer à la réduction des effets de la crise du logement.

Plus important encore, cet événement annuel fut l'occasion par excellence d'unir nos forces et de réfléchir ensemble dans le respect de nos valeurs organisationnelles pour encore mieux travailler en collégialité et en concertation avec nos partenaires et ainsi continuer d'aider au mieux les citoyens qui en ont besoin.

Force est de constater que nous ne pouvons agir seuls. En mettant les ménages vulnérables au cœur de nos actions pour répondre à leur besoin en logement et en unissant nos forces avec nos partenaires, nous pourrions maximiser l'impact de nos actions.

Au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, je tiens à remercier les quelque 470 participants, l'ensemble des conférenciers ainsi que les exposants, les partenaires et toute l'équipe du ROHQ qui ont contribué au succès de cette édition.

Je tiens également à remercier la ministre responsable de l'Habitation, Madame France-Élaine Duranceau, de nous avoir fait l'honneur de sa participation à l'ouverture du congrès. Mme Duranceau a souligné l'importance du rôle crucial des offices d'habitation et des efforts pour rendre le réseau plus efficace afin de toujours mieux desservir les besoins des citoyens en logement social. De même, nous remercions M. Claude Foster, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec (SHQ), qui a encouragé les offices à poursuivre leurs efforts de développement tout en confirmant que déjà nos efforts communs portent leurs fruits d'où l'importance de continuer notre bon travail.

Souignons également la participation d'invités de la France, soit, M. Marcel Rogement, président, et M. Jean-Christophe Margelidon, directeur général adjoint, de la Fédération nationale des offices publics de l'habitat, ainsi que M. Christophe Bouscaud, directeur général de l'Office de l'habitat de l'Orne. Sans oublier la participation de nombreux partenaires du réseau du logement social et communautaire que je tiens particulièrement à remercier.

Assemblée générale annuelle : forte participation des offices d'habitation

C'est avec un sentiment de fierté à l'égard du travail réalisé en 2023, que les membres du conseil d'administration et l'équipe du ROHQ ont accueilli les quelque 160 participants des offices d'habitation lors de l'assemblée générale annuelle.

Au nom du conseil d'administration, j'ai eu le plaisir de déposer le bilan d'une année très chargée et marquée notamment par des représentations politiques auprès des instances gouvernementales. Des représentations qui ont permis au ROHQ de faire toujours mieux connaître le réseau, de renforcer le positionnement des offices d'habitation à titre d'acteurs incontournables en logement social, ainsi que de proposer des changements législatifs permettant au réseau des OH d'être encore mieux outillés pour desservir la population. Dans ce contexte, le ROHQ a de nouveau bien assumé son rôle de soutenir et d'appuyer ses membres.

Le ROHQ a rencontré à quelques reprises la ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, le ministre du Travail, M. Jean Boulet, le ministre responsable des Services sociaux, M. Lionel Carmant, ainsi que des représentants du ministère des Finances et du Secrétariat aux aînés.

L'importance de la gestion des milieux de vie et l'appui à donner aux locataires ont également été mis de l'avant au cours de ces rencontres. À cet effet, le ROHQ a rappelé aux instances politiques que depuis de nombreuses années, le réseau des offices d'habitation est reconnu, tant au Québec qu'à l'international, pour la qualité de la gestion et le maintien de milieux de vie sains et sécuritaires pour les résidents.

L'engagement et l'expertise des OH

En ce mois de juillet et en cette époque où la crise du logement affecte bon nombre de ménages vulnérables, je tiens à féliciter les OH pour leur engagement et leur capacité pour avoir fait face avec professionnalisme et sensibilité à cette dure réalité. Bien qu'il y ait, encore à ce jour, un certain nombre de ménages qui sont logés temporairement, nous pouvons croire avec justesse que la situation aurait été beaucoup plus difficile sans le travail constant des derniers mois des OH, avec la collaboration de leurs partenaires sur le terrain.

En terminant, je tiens à souligner ma profonde reconnaissance à mes collègues membres du conseil d'administration qui contribuent activement aux travaux du ROHQ en mettant à profit leur expertise.

Nomination à la direction générale du ROHQ

À la suite de l'annonce en février dernier du départ de la directrice générale en poste, Mme Anne Demers, le conseil d'administration du ROHQ a nommé M. Antonio Ciarciaglino à titre de directeur général. Actuellement directeur général de l'OMH Lanaudière-Sud, il succèdera à Mme Demers le 26 août pro-

chain. Leader positif, soucieux d'atteindre des résultats, il possède de fortes aptitudes à bâtir et à entretenir des liens de confiance tant avec les acteurs importants du réseau du logement social qu'avec les partenaires des autres réseaux. Son expertise et sa vision du logement social, combinées à son professionnalisme et à son dynamisme, seront des atouts de taille pour notre regroupement.

Les membres du conseil d'administration et les employés du ROHQ le félicitent et lui offrent tout leur soutien dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. Nous anticipons le plaisir d'accueillir M. Ciarciaglino le 26 août prochain.

Par la même occasion, au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, je tiens à remercier Mme Anne Demers, pour son engagement remarquable et la très grande qualité de ses réalisations durant ses six dernières années. Mme Demers a pris la décision de relever de nouveaux défis professionnels et quittera ses fonctions le 30 août prochain. Nous retiendrons de Mme Demers son leadership inspirant, son intégrité et sa détermination à mener à bien les dossiers. Elle a su faire évoluer le ROHQ à un haut niveau de gouvernance, de gestion et d'influence, en bonifiant et dynamisant les services aux membres. La notoriété de l'organisation s'est accrue autant au sein du réseau du logement social qu'à celui des partenaires des autres réseaux.

Tout en poursuivant nos actions en logement social et abordable, je vous souhaite de profiter également de la période estivale en compagnie de vos proches.

BON ÉTÉ !



17^e Rendez-vous de l'habitation et Carrefour technique

Les 13, 14 et 15
novembre 2024
à Québec

NOTEZ-LE À VOTRE AGENDA !



EN COLLABORATION AVEC :

ROHQ Regroupement des
offices d'habitation
du Québec





Un réseau qui croit en ses possibilités

Par Anne Demers, LL.B., Adm.A., directrice générale, ROHQ

Après quelques semaines suivant la tenue du 51e congrès du ROHQ, nous pouvons affirmer que cette première moitié de l'année 2024 s'est réalisée en croyant aux possibilités du réseau des OH. Plus particulièrement, et ce qui a notamment retenu notre attention, concerne la modernisation de la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (R-20)*.

L'adoption du projet de loi 51 : une avancée très significative pour le réseau des offices d'habitation

Le ROHQ a appris avec grand plaisir que le projet de loi 51, adopté le 23 mai dernier par l'Assemblée nationale, inclut les offices d'habitation du Québec aux exceptions prévues à l'article 19.8° de la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (R-20)*, et ce, pour les travaux d'entretien, de réparation et de rénovation.

Les membres du ROHQ exprimaient depuis quelques années déjà cette demande, dans un souci d'efficacité et de saine gestion des fonds publics. De façon sous-jacente, il y avait cette ferme volonté de répondre encore plus efficacement et rapidement aux besoins en logement social.

Lors des discussions avec le ministre, le ROHQ avait également fait la démonstration que ces travaux permettraient de générer des bénéfices importants, dont une meilleure gestion des fonds publics, l'amélioration de la performance pour la remise en état des logements et leur réattribution plus rapide aux citoyens en attente d'un logement HLM, afin de mieux aider les citoyens à se loger décentement.

Le ROHQ a également pu compter sur la collaboration des équipes de la Société d'habitation du Québec pour la réalisation de ce dossier. Le ROHQ remercie le ministre du Travail, monsieur Jean Boulet, et ses équipes, pour l'écoute et l'ouverture afin que les OH soient encore plus agiles dans la réalisation de leur mission.

Cette modernisation de la loi constitue pour le réseau des OH le fruit d'une détermination de longue date et d'une croyance du réseau des OH en cette possibilité d'en arriver à une modification législative. Il aura donc fallu faire preuve de patience et de ténacité pendant plusieurs années et saisir l'opportunité à l'automne dernier pour faire les représentations utiles.

Des offices d'habitation axés sur le développement de nouvelles pratiques

Les équipes des OH, par le leadership de leur direction et de leur conseil d'administration, sont à l'affût de nouvelles pratiques pour améliorer continuellement les services aux locataires et leurs relations de partenariats, tant avec les différents paliers politiques qu'avec les organismes sur le terrain œuvrant auprès des ménages vulnérables. Leur vision du logement social et abordable en est une sur 360 degrés, puisqu'elle tient compte de pratiques permettant la stabilité résidentielle, la prévention de l'itinérance ainsi que le développement de méthodes novatrices. L'un des exemples porteurs est celui de tous les efforts déployés par les OH pour maintenir et accroître le soutien communautaire auprès des clientèles, par des liens avec le réseau de la santé et les organismes dans les différentes régions.

Une reconnaissance et des remerciements

Bien que le travail se poursuive jusqu'à la fin août, cette édition du Quadrilatère revêt pour moi un caractère particulier, puisque c'est la dernière fois où je signerai le mot de la directrice générale. Après 6 années enrichissantes et des plus agréables, j'ai choisi de relever de nouveaux défis professionnels à compter de l'automne 2024 et je quitterai mes fonctions à la direction générale du ROHQ le 30 août prochain.

Dès mon arrivée au ROHQ à l'été 2018, et n'étant pas issue du secteur du logement social et abordable, j'ai été emballée par la mission et les enjeux, mais surtout impressionnée et admirative de la qualité des personnes œuvrant au sein des équipes des offices d'habitation au Québec. Au cours de ces années, je crois humblement avoir bien su mettre à profit mon expérience en gouvernance, en gestion, en services aux membres et au développement de partenariats structurants. Le ROHQ est une structure solide, en bonne santé financière et qui compte sur une équipe dévouée et motivée.



Fière des réalisations accomplies, et reconnaissante d'avoir eu le privilège d'assumer les fonctions à la direction générale, j'ai apporté ma contribution à l'organisation et à ses membres avec toute ma détermination et ma volonté de bien les appuyer et les soutenir.

Tout en demeurant une ambassadrice du ROHQ et gardant à cœur l'habitation sociale, je dirai au revoir à des partenaires du logement social et abordable, aux partenaires du ROHQ, aux équipes et à la haute direction de la SHQ, à l'équipe et à la direction de la COGIWEB, ainsi qu'aux dynamiques directrices et directeurs des offices d'habitation et leur CA. J'ai eu le privilège d'évoluer au sein d'un réseau solide et uni, doté d'une expertise sans pareil et sur lequel j'ai pu compter en tout temps.

Je tiens à remercier mes collègues et les membres du conseil d'administration du ROHQ qui m'ont accordé leur confiance et avec qui j'ai eu le privilège de collaborer. Leur dévouement, leurs compétences et leur engagement constituent les assises de la croissance du ROHQ. Je salue M. Robert Nobile, président du ROHQ et président de l'OMH Trois-Rivières au moment de mon arrivée jusqu'en 2020. Plus particulièrement, je salue la

présidente du ROHQ, madame Dominique Godbout, présidente du ROHQ depuis 2020 et vice-présidente de l'OH Outaouais, avec qui j'ai eu le privilège de travailler étroitement au cours des quatre dernières années. Je la remercie sincèrement pour son appui indéfectible, lequel s'est en tout temps manifesté en ayant à cœur le bénéfice du ROHQ, de ses membres, des partenaires et des locataires.

Je profite de l'occasion pour offrir mes plus sincères félicitations à monsieur Antonio Ciarciaglino qui a été nommé à la direction générale du ROHQ et que nous aurons le plaisir d'accueillir le 26 août prochain. D'emblée, il peut compter sur l'entière collaboration de l'équipe, du conseil d'administration et de la mienne, pour une intégration et une transition harmonieuse. Son expérience et son expertise seront des leviers importants pour la continuité et le développement du ROHQ et du réseau des OH.

Au plaisir de vous recroiser ou de vous revoir.

Anne Demers



CONGRÈS ROHQ 2024

MERCI À NOS PARTENAIRES

PARTENAIRE OR



PARTENAIRES ARGENT



PARTENAIRES BRONZE



Projet « Émergence et soutien des phares » pour valoriser et stimuler la bienveillance en logement social

Par Andrée Cloutier, chargée de projet « Émergence et soutien des phares »

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance cet article qui pourrait inspirer d'autres milieux à reproduire le concept en tout ou en partie.

Le projet « Émergence et soutien des phares » visant à stimuler l'implication sociale et le bénévolat dans les HLM, en plus d'enrichir et développer le tissu social ainsi que la vie communautaire des résidents et résidentes, a été réalisé au cours des premiers mois de 2024 dans les OMH de la Rivière-Échemin ainsi que des Plaines et Monts de Bellechasse.

Ce projet a permis la réalisation d'un documentaire présentant cinq personnes résidentes engagées et agissant dans la bienveillance tant dans leur milieu HLM qu'à l'extérieur de celui-ci.

Comme des « phares », Alain Perreault, Rita Beaulieu, Nicole Colgan, Jocelyne Labrecque et Jacques Lechasseur ont témoigné, dans ce documentaire, de leur implication dans leur milieu, des valeurs auxquelles ils croient ainsi que de la façon dont cette implication a permis d'enrichir leur vie et celle de leurs entourages respectifs.

Le documentaire a été présenté à 198 résidents et résidentes de HLM.

Par la suite, trois formations ont été offertes aux gens, celles-ci portant sur l'écoute active, le rôle de bénévoles et la gestion des comportements difficiles.

Une tournée des HLM a été organisée afin de faire connaître à chaque résident et résidente et à la population intéressée les services et organismes communautaires de Bellechasse.

Toujours dans le cadre de ce projet un concours a été organisé. Les résidents et résidentes étaient invités à réaliser trois actions de bienveillance dans leur entourage et à nommer une personne coup de cœur, ou une « personne phare », dans leur HLM.

Ce projet a été financé par le CISSS de Chaudière-Appalaches. Il a également été rendu possible grâce à la concertation des organismes communautaires du milieu et à la collaboration du Comité et des partenaires régionaux du soutien communautaire en logement social et communautaire de Chaudière-Appalaches.

Pour leur collaboration dans la réalisation de ce projet, mes remerciements vont à Marie-Lou Audet, organisatrice en logement social, ainsi qu'aux directions générales de l'OMH des Plaines et des Monts de Bellechasse et de l'OMH de la Rivière Échemin qui ont accepté de parrainer le projet.



De gauche à droite : Rita Beaulieu, Alain Perreault, Andrée Cloutier (chargée de projet), Nicole Colgan, Jacques Lechasseur et Jocelyne Labrecque, nos résidents et résidentes vedettes du vidéo-documentaire (crédit photo Serge Lamontagne, journaliste à la Voix du Sud, Bellechasse)

POUR CONSULTER LA VIDÉO,
VEUILLEZ CLIQUER [ICI](#)



INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, D'ENTRAIDE ET DE MOBILISATION (ID²EM)

Lancement de l'appel de projets ID²EM 2024-2025

Par Coralie Le Roux, Directrice générale adjointe

En collaboration avec la Fédération des locataires d'HLM du Québec (FLHLMQ) et avec le soutien financier de la Société d'habitation du Québec (SHQ), le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ) a officiellement lancé un nouvel appel de projets de l'Initiative de développement durable, d'entraide et de mobilisation (ID²EM) édition 2024-2025.

Cette mesure d'aide financière a été instaurée grâce à la mobilisation du ROHQ et de la FLHLMQ et a fait l'objet d'une première édition en 2011-2012. Depuis 13 ans, la gestion du programme est confiée au ROHQ.

Officiellement lancée le 8 juillet dernier, la 13^e édition 2024-2025 permet la réalisation de projets ponctuels en milieu HLM orientés sur le développement durable et maintient le même objectif de soutenir financièrement la réalisation de projets ponctuels en milieu HLM afin de favoriser l'implication des locataires des HLM dans l'amélioration de leur milieu de vie familial, communautaire et social. Les offices d'habitation, les associations de locataires et les comités consultatifs de résidents sont invités à déposer leurs projets avant le 20 septembre prochain.

Plus spécifiquement, cette mesure financière vise à :

- Soutenir le développement du pouvoir d'agir des locataires d'HLM comme moyen de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- Encourager l'engagement bénévole et l'implication des locataires à la vie associative et communautaire ;
- Renforcer la mobilisation et la participation des locataires dans la conception et la réalisation de diverses actions collectives.

Ces actions ont des objectifs :

- d'entraide ;
- de prévention ;
- de sensibilisation ;
- d'information ;
- de formation ;
- de loisirs (sportifs, artistiques, artisanaux, culturels, récréatifs) ;
- de rapprochement interculturel ou intergénérationnel ;
- Favoriser la mise en place d'actions collectives ayant un impact positif sur l'environnement physique, social et communautaire en milieu HLM.

Pour l'édition 2024-2025, le budget global pour l'ensemble des projets qui seront sélectionnés est de 300 000 \$; un projet peut se voir accorder une subvention pouvant atteindre 15 000 \$.

Dépôt des projets

Pour la 4^e année consécutive, et toujours dans l'objectif d'améliorer les pratiques dans une perspective de développement durable, le formulaire de demande d'aide financière est un formulaire Web qui doit être rempli et soumis directement en ligne.



Le lien vers le formulaire (ainsi que le document d'information) est accessible [sur le site internet du ROHQ](#).

La date limite de réception des dossiers est le **vendredi 20 septembre 2024 à 23 h 59**.

Les projets retenus doivent :

- Être élaborés avec la **PARTICIPATION DES LOCATAIRES** à chacune des étapes de réalisation ;
- Faire appel, si possible, à la collaboration du milieu ;
- Améliorer la qualité de vie en HLM ;
- Avoir des retombées positives dans les communautés qui vivent dans les HLM.

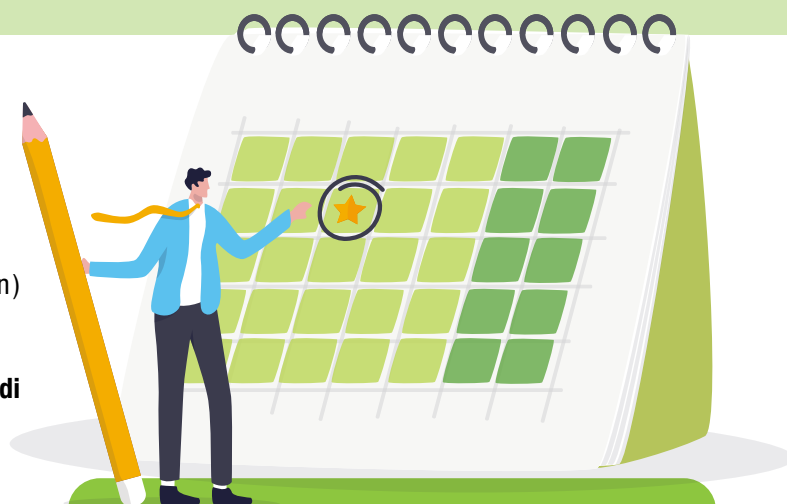
Les réponses (acceptation ou refus) seront fournies aux organismes demandeurs à la fin du mois de février 2025.

Les formations pour vous accompagner

Le ROHQ et la FLHLMQ proposent deux rendez-vous de formation pour vous aider à bien remplir le formulaire et vous offrir des conseils permettant de déposer des dossiers de qualité.

Les formations auront lieu **le mercredi 10 juillet et 14 août à 10h**. Les liens pour vous connecter aux formations sont disponibles [sur le site du ROHQ](#).

Pour de plus amples informations :
Coralie Le Roux, directrice générale adjointe, ROHQ
Téléphone : 418 528 6228, poste 209.
Coralie.Leroux@rohq.qc.ca



LES DATES IMPORTANTES ID²EM 2024-2025

- **8 juillet 2024** : Lancement ID²EM 2024-2025
- **20 septembre 2024** : Date limite réception des dossiers
- **Novembre 2024** : Comité de sélection
- **Février 2025** : Résultats des projets retenus
- **1^{er} mars 2025** : Début des projets ID²EM 2024-2025
- **31 décembre 2025** : Fin des projets ID²EM 2024-2025
- **31 janvier 2026** : Rapports finaux





Changements législatifs d'importance : Loi modernisant l'industrie de la construction

Par Me Marc-Étienne Lauzon-Joset, conseiller principal aux affaires juridiques, ROHQ

Après des années d'efforts concertés entre le ROHQ et la SHQ, la nouvelle *Loi modernisant l'industrie de la construction* entrée en vigueur le 28 mai 2024 et présentée par le ministre du Travail, monsieur Jean Boulet, prévoit des dispositions favorables aux offices d'habitation.

Ainsi, depuis cette date, les employés permanents des offices d'habitation, de même que les salariés qu'ils embauchent directement pour remplacer temporairement ces salariés permanents, font désormais partie des exceptions à l'application de la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction*.

Concrètement, grâce à cette exemption, les salariés permanents embauchés directement par les offices d'habitation visés dans la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* peuvent dorénavant exécuter des travaux d'entretien, de rénovation, de réparation et de modification.

Il faut prendre note que certains travaux demeurent assujettis à la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction* ainsi que la nécessité d'avoir certains certificats de qualification obligatoire pour certaines compétences exigées

pour exercer un métier notamment en électricité, plomberie, chauffage et entretien d'ascenseur en vertu de la *Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre*.

Le ROHQ et la SHQ élaborent présentement un guide pratique avec des exemples de travaux qui seront exemptés. Ce guide permettra également de bien identifier les travaux effectués par les offices d'habitation qui nécessitent de détenir des licences de la Régie du bâtiment RBQ).

Pour toutes questions, nous vous invitons à communiquer avec Me Marc-Étienne Lauzon-Joset, conseiller principal aux affaires juridiques par téléphone au 418-527-6228 poste 204 ou par courriel : marc-etienne.lauzon.joset@rohq.qc.ca



Loi limitant le droit d'éviction des locataires et renforçant la protection des locataires âgés

Par Me Marc-Étienne Lauzon-Joset, conseiller principal aux affaires juridiques, ROHQ

La ministre responsable de l'Habitation, madame France-Élaine Duranceau, a présenté la *Loi limitant le droit d'éviction des locataires et renforçant la protection des locataires âgés*, laquelle a été sanctionnée le 6 juin 2024.

Cette loi a principalement pour but d'empêcher les évictions à la suite des changements d'affectation, de subdivision et d'agrandissement de logements. Une protection accrue est également mise en place pour les locataires de 65 ans et plus contre la reprise et l'éviction de logement.

Le moratoire sur les évictions vise les évictions permanentes. De manière concrète, les agrandissements et les subdivisions de logement en cours de bail ne seront pas permis pour les offices d'habitation.

De plus, les avis de modification devront mieux informer les locataires de leurs droits et des recours lorsqu'un nouveau règlement sera élaboré en vertu de la modification de l'article 1943 du Code civil du Québec.

Prenez note que la reprise de logement, quant à elle, est uniquement réservée à des locataires qui sont des personnes physiques. Cependant, le moratoire ne s'applique pas à des cas de démolition, ni aux avis de travaux majeurs nécessitant des relocalisations temporaires, ni aux transferts obligatoires selon l'article 1990 du Code civil du Québec pour les logements à loyer modique.

Pour toutes questions, nous vous invitons à communiquer avec Me Marc-Étienne Lauzon-Joset, conseiller principal aux affaires juridiques par téléphone au 418-527-6228 poste 204 ou par courriel marc-etienne.lauzon.joset@rohq.qc.ca



CONGRÈS ROHQ 2024

MERCI AUX CONFÉRENCIERS ET AUX CONFÉRENCIÈRES

À la suite du **congrès du ROHQ du 15 au 17 mai 2024**, le Regroupement des offices d'habitation du Québec souhaite vous transmettre ses plus sincères remerciements. Les résultats du sondage de satisfaction révèlent une grande appréciation des participants et participantes pour les contenus qui ont été présentés.

Cette édition a enregistré la participation de près de 470 personnes, l'un des taux les plus élevés pour notre congrès. Nous sommes convaincus que votre intervention a grandement contribué à surpasser nos objectifs pour cet événement.



Étienne Beaulieu, CRHA, Associé/
Stratégie et transformation
organisationnelle chez Humance



Christophe Bouscaud,
directeur général, Office Public de
l'habitat de l'Orne



Marie Beaulieu, Ph.D. professeure
retraitée et associée à l'Université de
Sherbrooke et chercheure affiliée au
Centre de recherche sur le vieillissement
intégré au Réseau public de la Santé et
des Services sociaux du Québec



Olivier Bousquet,
architecte associé chez Equipe A,
Architectes



David Bélanger,
directeur général, OH Drummond



Jacques Caillouette,
professeur titulaire à l'école de travail
social de l'Université de Sherbrooke



Céline Bernier,
coordonnatrice du projet CLIC



Nicola Cardone,
urbaniste associé, cofondateur de la
division d'urbanisme de DKA



Sylvain Boudreau,
conférencier



Dany Caron,
directeur général, OMH de Québec



Brigitte Bouliane, chargée de projet
au développement Office municipal
d'habitation de Sherbrooke



Candido Dias,
conseiller en développement
immobilier de l'OMH de Québec



Jean-René D'Aoust,
directeur Service de l'entretien
des actifs immobiliers, OH Outaouais



Charbel Khoury, ing., MBA, PMP,
directeur, initiative Québécoise pour la
construction 4.0, Groupe BIM du Québec



Louise Foisy, locataire et
représentante d'immeuble au
CCR de l'OMH de Lévis



Rémi Lachance, MBA, CRHA,
président de Proxima Centauri



Mathieu Fontaine,
directeur général,
OH des Appalaches



Judith Lapierre, inf., M.Dv.inf., Ph.D.,
CCNE., professeure titulaire, Faculté des
Sciences infirmières de l'Université Laval



Julie Fouquet,
ing., PMP, Construction Longier



Sonia Leblanc, Psychologue
organisationnelle, M.Ps. Consultante
sénior – Développement de la personne,
Groupe SCE



Marc Gagné, directeur des
services techniques aux immeubles,
OH Rimouski-Neigette



Cathy Martel, MAP: Formatrice,
animatrice et accompagnatrice,
Centre St-Pierre



Johanna Gagnon Delisle,
ing., cheffe du développement
immobilier



Yacine Mezrag, architecte,
initiative québécoise pour la
construction 4.0, Groupe BIM du Québec



Nathalie Giguère,
directrice clinique de Pech
et responsable du projet porte-clés



Sébastien Olivier, direction des
communications et des relations
externes, Société d'habitation du Québec



Marie-Christine Godin,
directrice générale, ORH d'Argenteuil



Annie Paré, directrice, système
d'information et Expérience client,
COGIWEB



Alexandre Héroux-Thériault,
ing., directeur général
OH de l'Outaouais



Marianne Pelletier, adjointe à la
recherche, Université du Québec
à Rimouski



Frédéric Keck, adjoint à la direction
des programmes Santé mentale,
Dépendances et itinérance du CIUSSS
de la Capitale-Nationale



Tania Paula Garza Rico, architecte,
cheffe d'expertise – Architecture et
habitation, Société Logique

CONGRÈS ROHQ 2024

MERCI À NOS EXPOSANTS





MAISONS LAPRISE INC.

Sylvie R. Raymond
418 248-0401
sylvieraymond@maisonlaprise.com

BFL CANADA

Nelson Fernandes
514 315-3353
nfernandes@bflcanada.ca

GROUPE SCE INC.

Caroline Lemire
819 370-6174
c.lemire@groupeisce.com

COGIWEB

Alain Boivin
418 266-2100
cogiweb@cogiweb.com

MANUVIE

Helia Freire
514 234-7037
helia_freire@manuvie.ca

MERCER CANADA

Valérie Adelson
514 336-0626
valerie.adelson@mercer.com

LAVXEL

François Allard
819 857-0107
admin@lavxel.com

CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE / DESJARDINS

Stéphanie Birbe
514 647-6777
stephanie.birbe@desjardins.com

MAISONNEUVE ALUMINIUM

Pierre Laurin
514 523-1155
pierre@alumpvc.com

HUB INTERNATIONAL QUÉBEC LTÉE

Élise Deshaies
450 878-3061
elise.deshaies@hubinternational.com

GROUPE CONSEIL NOVO SST

Audrey Ducharme
844 238-6686
communications@novosst.com

THERMO 2000

Eric Couture
819 826-5613
ecouture@thermo2000.com

TAPIS BEAVER

Pierre Beauchamp
418 690-7995
leveille@tapisbeaver.com

ASSA ABLOY OPENING SOLUTIONS

Mathieu Lallemand
514 387-7515
mathieulallemand@ard.ca

GLOMERO

Tony Grondin
418 831-6555
t.grondin@glomero.com

BALCOTECH

Jean-Guy Bilodeau
418 440-9262
j.bilodeau@balcotech.com

VENMAR VENTILATION ULC

Michel Archambault
819 477-6226
michel.archambault@broan.com

INDUSTRIES BONNEVILLE (LES)

Isabelle Rodrigue
450 464-1001
irodrigue@maisonsbonneville.com

HYDRO-QUÉBEC

Marc Laramée
514 879-4100 #3514
laramee.marc2@hydroquebec.com

GROUPE EXPERT BÂTIMENT

Eve-Lyne Ducharme
450 758-6324
evelyne.ducharme@gmail.com

Récentes publications

Renouvellement de baux PSL

Le ROHQ vous rappelle que le **modèle de lettre pour les propriétaires** a pour but de confirmer l'obligation de ces derniers à transmettre à l'office d'habitation (OH) l'avis de renouvellement afin d'obtenir l'approbation de la SHQ pour les augmentations de loyer.

Le **modèle de lettre** pour les locataires confirme l'obligation de ces derniers à obtenir l'approbation de l'OH avant d'accepter un avis de renouvellement.

Pour consulter ces modèles de lettre, rendez-vous sur le **CRDOHQ** dans la catégorie **Service à la clientèle**.



[Pour consulter les modèles de lettre](#)

Politique de confidentialité

Cette politique s'applique aux offices d'habitation (OH) et aux organismes sans but lucratif (OSBL). Elle est nécessaire pour les OH ou les OSBL qui recueillent des renseignements personnels par un moyen technologique comme un site Internet, par courriel ou par vidéosurveillance.

Le document est disponible sur le CRDOHQ dans la catégorie « Affaires juridiques » ou encore en écrivant les mots clés « politique de confidentialité » dans le moteur de recherche.

[Pour consulter le document](#)



Politique de gestion et de protection des renseignements personnels

Modèle à l'intention des offices d'habitation proposé par le ROHQ et aux OSBL.

Le document est disponible sur le CRDOHQ dans la catégorie « Affaires juridiques » ou encore en écrivant les mots clés, « politique de gestion et de protection » dans le moteur de recherche.

[Pour consulter le document](#)



Procédurier décès d'un locataire, résiliation de bail et disposition des biens meubles Janvier 2024

Le document présente l'organigramme des procédures en cas de décès selon deux situations :

- un locataire vivant seul ;
- un occupant ou un autre locataire vivant dans le logement.

Le document est disponible sur le CRDOHQ dans la catégorie « Affaires juridiques » ou encore en écrivant les mots clés « procédurier, décès » dans le moteur de recherche.

[Pour consulter le document](#)



Récentes publications

Mise à jour – Modèle de calendrier « des délais de conservation »

Depuis la parution de l'article sur l'archivage dans le *Quadrilatère* d'octobre 2023, le **Recueil des règles** de conservation du secteur municipal a été mis à jour. Ce recueil est un outil permettant aux villes, municipalités ou régies intermunicipales, de répondre à leurs obligations légales.

Le nouveau **Modèle de calendrier des délais de conservation** est désormais disponible sur le CRDOHQ, dans la catégorie Affaires juridiques.

Le ROHQ vous invite également à vous inscrire à l'application GALA, afin de créer ou modifier directement en ligne votre calendrier de conservation.

[Pour consulter le document](#)



Procédure en cas de décès d'un locataire – mise à jour

En collaboration avec **Revenu Québec**, le ROHQ a mis à jour l'avis de 90 jours pour des biens laissés dans un logement à la suite du décès d'un locataire. L'avis est maintenant disponible sur le CRDOHQ.

Cet avis envoyé à **Revenu Québec** a pour but de les informer advenant le cas où les autres procédures pour la disposition des biens de la succession ne s'appliquent pas.

Est également disponible sur le CRDOHQ la **nouvelle lettre type de Revenu Québec** qui confirme la réception de votre avis de 90 jours.

Pour consulter les différents documents en lien avec la procédure en cas de décès d'un locataire, rendez-vous sur le **CRDOHQ** dans la catégorie **Service à la clientèle**.

[Pour consulter le document](#)



44^e édition du recueil de jurisprudence du ROHQ

C'est avec plaisir que le ROHQ vous informe que la 44^e édition du recueil de jurisprudence, laquelle contient les décisions depuis le début de l'année 2024, est maintenant disponible sur le CRDOHQ.

Vous retrouverez dans ce recueil des décisions pertinentes qui ne concernent pas que le Tribunal administratif du logement, mais également des décisions qui sont d'intérêt pour les opérations des offices d'habitation notamment via le Tribunal administratif du Québec, la Cour supérieure et la Cour d'appel. **De même, ce recueil comporte de l'information sur deux décisions en droit du travail qui seront utiles pour les offices d'habitation ayant des conventions collectives avec des employés syndiqués.**

Le recueil de jurisprudence est disponible sur le **CRDOHQ** dans la catégorie « **Affaires juridiques** ».

[Pour consulter le document](#)



Outil d'aide à la réflexion pour la création d'un OSBL

À l'affût des tendances et dans un souci de toujours mieux aider les offices d'habitation dans leur développement notamment en gestion contractuelle, le ROHQ a élaboré un outil d'aide à la réflexion pour les offices d'habitation qui souhaitent créer un OSBL.

Ce guide fait état des considérations à analyser et à définir avant la création d'un OSBL. Étant donné que le parcours peut être long et complexe dans la création d'une nouvelle entité légale, ce guide comporte des pistes de réflexion permettant une bonne planification préalable afin d'éviter certaines erreurs ou changements au cours du processus de création.

Cet outil est disponible sur le **CRDOHQ** dans la catégorie « **Affaires juridiques** ».

[Pour consulter le document](#)





Le ROHQ, un acteur incontournable
en logement social et abordable

149 OFFICES D'HABITATION

17 RÉGIONS

2 500 EMPLOYÉS

1 600 ADMINISTRATEURS



ROHQ

Regroupement des
offices d'habitation
du Québec

Depuis plus de
50 ans

BON À SAVOIR

DES SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS DES MEMBRES DU ROHQ

Connaissez-vous les services du ROHQ ?

Pour consulter le document corporatif du ROHQ :

https://rohq.qc.ca/wp-content/uploads/2024/03/WC-2706-Document-Corpo_version-finale.pdf

ROHQ

Regroupement des
offices d'habitation
du Québec

Le ROHQ vise à être **un acteur proactif** qui agit pour la pérennité et le développement du logement social et abordable au Québec.

VALEURS

-  Innovation
-  Excellence
-  Concertation
-  Intégrité et transparence



MISSION

Promouvoir et favoriser le développement du logement social et abordable dans le respect du développement durable ;

Représenter les offices d'habitation auprès des pouvoirs publics et de tous les autres organismes ;

Offrir une gamme de services à valeur ajoutée visant à informer, former et soutenir ses membres.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ PAR NOVO, C'EST S'OFFRIR UN SOUTIEN SPÉCIALISÉ ET PERSONNALISÉ

Précurseurs depuis 25 ans, nos mutuelles de prévention comptent parmi les meilleures au Québec, grâce à l'expérience de nos experts en santé et sécurité du travail.

Novo est le parfait allié pour vous accompagner dans tous les aspects de vos obligations en tant qu'employeur.

**Ensemble, créons des milieux de travail
sains, responsables et sécuritaires!**



**Contactez-nous pour
connaître nos services**



novosst.com



24

Bureaux au
Canada

2G\$+

De volume de
primes en
assurance

98%

Taux de
rétention

1 100+

Employés
à travers le
Canada

140+

Pays représentés
grâce à notre
partenariat avec
Lockton Global LLP

100%

Privée, gérée
et détenue
par ses
propres employés

Programme d'assurance de dommages ROHQ

BFL CANADA est fière d'offrir aux membres du ROHQ un service d'avantages exclusifs en assurance de dommages pour les offices d'habitation qui administrent des immeubles AccèsLogis (ACL) ou Logement abordable Québec (LAQ).

CE PROGRAMME D'ASSURANCE COMPORTE LES GARANTIES SUIVANTES :

- Assurance des biens et bris des équipements
- Assurance responsabilité civile des entreprises

BFL CANADA, VOTRE DIFFÉRENCE !

Avec BFL CANADA, vous vous associez à des professionnels compétents qui tiennent compte de vos préoccupations et de votre réalité, s'assurant ainsi de vous offrir un service pointu, sur mesure et de proximité.

Nous sommes présents pour vous défendre et nous travaillons pour vous, avec vous.

POUR PLUS D'INFORMATION :



Nelson Fernandes

Leader National de BFL Digital

T. 514 315-3353

nfernandes@bflcanada.ca



André St-Onge

Courtier en assurance de dommages

Vice-président, directeur d'unité — Secteur public

T. 514 905-4400

astonge@bflcanada.ca